

## **Atelier 1 : « Les décisions d'orientation et d'affectation à la fin du collège : enjeux et paradoxes »**

**Animation : Florence BURGER**

**Personne ressource : Frédérique WEIXLER, IGESR**

L'orientation en fin de collège se trouve moins exposée aux feux médiatiques que celle post-baccalauréat qui a défrayé la chronique avec APB, le tirage au sort, les algorithmes de Parcoursup et nourrit maintenant de nombreux articles sur la réforme du lycée. Pourtant comme le soulignait déjà la cour des comptes dans son rapport de 2012<sup>1</sup>, la répartition entre les filières en fin de troisième a un impact majeur sur les parcours puisqu'elle "est à l'origine de la constitution des viviers des différentes voies du baccalauréat. La somme des décisions individuelles prises à cette échéance conduit quelques années plus tard à la répartition de chaque classe d'âge entre les différents niveaux de diplômes et de qualifications".

Ce palier d'orientation illustre de façon extrêmement limpide certains des enjeux et des paradoxes de l'orientation en France notamment sous trois angles qui ont un impact majeur sur les parcours et les destins scolaires mais qui ne constituent pas en tant que tels des objets explicites des politiques publiques. On peut poser ces enjeux sous forme de trois questions :

La décision d'orientation sanctionne-t-elle des efforts, des résultats, des comportements et/ou une origine sociale ?

À résultats comparables, les trajectoires sont-elles les mêmes pour tous les élèves et sur tous les territoires et sinon quelles sont les variables en cause ?

L'éducation à l'orientation est-elle compatible avec la gestion des flux/l'affectation ?

Ces questions sont bien entendu redoutables parce qu'elles interrogent d'une part le modèle explicite de méritocratie républicaine sur lequel est censé reposer le système éducatif français, d'autre part parce la mesure de l'équité, indicateur sur lequel la France récolte régulièrement un bonnet d'âne dans les comparaisons internationales<sup>2</sup> fragilise l'incantation à l'égalité des chances reprise par la plupart des politiques.

Avant de poursuivre notre propos il importe de mesurer les progrès accomplis en matière de démocratisation quantitative. Ainsi en 1978, 200 000 jeunes environ sortaient du système scolaire sans qualification, ils sont aujourd'hui moins de 90 000. En outre, les élèves poursuivent en moyenne leurs études plus longtemps, obtiennent des diplômes plus élevés mais cette évolution a bénéficié de façon à peu près semblable à tous les milieux sociaux. D'une certaine façon, les inégalités se sont

---

<sup>1</sup> *L'orientation à la fin du collège : la diversité des destins selon les académies*. Rapport de la cour des comptes, décembre 2012

<sup>2</sup> OCDE <https://www.oecd.org/fr/presse/de-nouveaux-efforts-s-imposent-pour-davantage-d-equite-dans-l-enseignement.htm>

Et surtout : <http://variances.eu/?p=4122>

simplement déplacées, les écarts restant constants. Il s'agit d'une démocratisation ségrégative<sup>3</sup> puisque les filières professionnelles accueillent de façon importante des jeunes issus des PCS moins favorisées, la section scientifique conservant de son côté pratiquement le même recrutement social favorisé (y compris pour cette année malgré la réforme du lycée).

Les chiffres de la répartition entre filières des boursiers confirment l'aspect relatif de la démocratisation.

Non seulement on observe une corrélation entre hiérarchie implicite des baccalauréats et boursiers mais en outre une étude plus approfondie met en évidence cette corrélation quelle que soit l'échelle (académique, départementale, locale). Seule une intériorisation par l'ensemble des acteurs d'une forme de déterminisme socio-économique peut expliquer une telle régularité en l'absence bien entendu d'une stratégie explicite en ce domaine.

Une étude publiée en 2018<sup>4</sup> souligne combien l'orientation est « un mécanisme qui distribue les positions scolaires » et interroge les mécanismes et facteurs à l'œuvre. Concernant la notation et plus largement le niveau scolaire les auteurs démontrent qu'à niveau égal les choix d'orientation varient selon le niveau d'origine. Il s'agit d'un cercle vicieux. « De faibles aspirations conduisent à des choix d'orientation moins ambitieux et elles nuisent aussi à la réussite scolaire ce qui va contribuer à des choix d'orientation peu ambitieux ».

Avant même de mettre en cause la pertinence de la notation dans les décisions d'orientation, il est nécessaire de mesurer que « l'indice social joue à chacune des étapes et à chaque fois dans le même sens : celui de favoriser les catégories sociales les plus aisées...Ces effets apparaissent à note de contrôle continu contrôlée. Or il faut rappeler que ces notes favorisent elles-mêmes les élèves d'origine aisée »<sup>5</sup> et que les « exceptions consolantes » évoquées par Ferdinand Buisson ne peuvent suffire à relativiser les faits.

Tous ces éléments amènent à reconsidérer –en l'absence d'objectifs d'égalité des chances effective reposant sur des indicateurs partagés- les effets de l'information, du dialogue école-familles et de l'éducation aux choix. Ont-ils avant tout une fonction d'ajustement progressif entre aspirations, offre de formation et milieu social d'origine ? En ce sens, le constat de certains usages de la mallette des parents laisse perplexe<sup>6</sup>. S'agit-il seulement de conduire à une forme d'*amor fati*<sup>7</sup> ?

De plus l'écart entre élaboration d'un parcours d'orientation et contrainte de places c'est-à-dire l'affectation est particulièrement sensible pour les jeunes qui s'orientent en seconde professionnelle alors que le paramétrage d'Affelnet (et donc les critères) leur est peu voire pas connu et varie d'une académie à une autre.

De façon en apparence paradoxale, des pistes d'évolution et d'action viennent des écarts constatés à ces deux niveaux. A l'échelon local, l'étude citée ci-dessus souligne des écarts entre établissements. Si l'on s'en tient aux recommandations formulées par les conseils de classe, la variance inter-collèges est plus forte que celle des choix des familles par exemple concernant le passage en seconde et le poids des notes est différent. L'appartenance à un REP favorise des

---

<sup>3</sup> *La ségrégation scolaire*, Pierre Merle, 2012

<sup>4</sup> *L'orientation en fin de troisième : déterminants individuels et contextuels*. P Bressoux, L Lima, L Rossignom décembre 2018

<sup>5</sup> *ibid.*

<sup>6</sup> [http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Final\\_EVA\\_HAP\\_09\\_Mallette.pdf](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_EVA_HAP_09_Mallette.pdf)

Pages 43 et 44 notamment

<sup>7</sup> *Retour à Reims*, Didier Eribon, éd 2018 « L'élimination scolaire passe souvent par l'auto-élimination, et par la revendication de celle-ci comme s'il s'agissait d'un choix » pages 50 et 51 notamment

recommandations un peu plus larges pour la 2de GT ce qui n'est pas le cas pour les REP+ En revanche la composition du public (en fonction des PCS) a un impact sur les vœux des familles mais pas sur les recommandations des conseils de classe.

À l'échelon académique, on retrouve également des écarts concernant les trajectoires. La DEPP a réalisé une étude en 2016<sup>8</sup> portant sur l'accès au baccalauréat pour les élèves de 3ème les plus faibles - élèves ayant une moyenne de moins de 8 au contrôle continu pour le DNB ce qui représente 25 % des élèves-. Plusieurs constats émergent :

- l'orientation de ces élèves diffère selon les académies ;
- l'accès au baccalauréat est inégal selon les académies ;
- les parcours pour accéder au baccalauréat sont différents selon les académies.

Un des constats principaux est qu'à caractéristiques égales, les politiques académiques et l'offre de formation pèsent conjointement sur l'orientation des élèves en difficulté scolaire après la troisième.

D'une façon plus générale, la revalorisation de la voie professionnelle notamment par la suppression de la prise en compte dans le dialogue avec les établissements de l'évolution du taux de passage en 2nde GT) et de l'apprentissage doit être considérée à l'aune de l'état des lieux de chaque académie et établissement par rapport à la moyenne nationale et aux académies comparables. Sinon le risque est grand d'amplifier les écarts entre académies et donc les inégalités de destin scolaire selon le lieu d'habitation. L'analyse économétrique<sup>9</sup> fait apparaître que les chances d'ascension sociale des jeunes d'origine populaire varient du simple au double selon le département de naissance.

Les écarts constatés entre établissements et entre académies peuvent cependant constituer également une bonne nouvelle puisqu'ils suggèrent l'existence de marges de manœuvre, une capacité d'agir et un pilotage possible.

**Des axes de travail se dégagent ainsi au niveau académique et au niveau de l'établissement afin de réduire les effets socio-économiques sur les parcours des élèves aussi bien au niveau de la répartition entre filières qu'au niveau de l'écart entre orientation et affectation qui touche surtout les élèves se dirigeant (ou dirigés) en seconde professionnelle. Si cet objectif est clairement affiché, il est possible de mobiliser la capacité d'agir des équipes éducatives afin d'augmenter la marge de manœuvre des élèves et de leur ouvrir les chemins de réussite possibles.**

---

<sup>8</sup> Note d'information n° 17 juin 2016

<sup>9</sup> Clément d'Herbécourt Nés sous la même étoile ? Origine sociale et niveau de vie. France Stratégie juillet 2018